

225C0418
FR0014005DA7-OP039-AS17

3 mars 2025

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

EXCLUSIVE NETWORKS

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris, BNP Paribas, Lazard Frères Banque, Morgan Stanley Europe SE, et Société Générale¹ ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société EXCLUSIVE NETWORKS initiée par la société par actions simplifiée Etna French Bidco², soit du 13 au 28 février 2025 inclus, la société Etna French Bidco a acquis au prix unitaire de 18,96 € (i) 13 972 518 actions dans le cadre de la procédure de semi-centralisation, et (ii) 5 282 827 actions par l'intermédiaire du membre du marché acheteur qu'elle a désigné³.

À la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, Etna French Bidco détient donc 90 309 461 actions EXCLUSIVE NETWORKS⁴ représentant autant de droits de vote, soit 98,52% du capital et des droits de vote de cette société⁵.

2. La suspension de la cotation des actions de la société EXCLUSIVE NETWORKS est maintenue dans l'attente de la mise en œuvre du retrait obligatoire.

¹ Seule BNP Paribas garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre publique.

² Détenu de manière indirecte au plus haut niveau par Etna UK Topco Limited et contrôlée conjointement par CD&R Stratos et Everest UK Holdco Limited. Le capital d'Etna UK Topco Limited est détenu, depuis le 18 décembre 2024 (i) à hauteur de 48,76% du capital par CD&R Stratos Limited, une société de droit anglais contrôlée indirectement par des fonds d'investissement contrôlés par Clayton, Dubilier & Rice Holdings, LLC, et (ii) à hauteur de 51,24% du capital par Everest UK Holdco Limited, une société de droit anglais contrôlée indirectement au plus haut niveau par des fonds d'investissement conseillés par Permira Advisers LLP. Les pourcentages de détention de CD&R Stratos Limited et Everest UK Holdco Limited dans Etna UK Topco Limited ont vocation à évoluer conformément à ce qui est décrit à la section 1.1.3 de la note d'information de l'initiateur.

³ Dont 283 463 actions apportées en nature le 21 février 2025 directement par certains dirigeants et salariés du groupe EXCLUSIVE NETWORKS à Etna UK Midco Limited (une société de droit anglais détenant indirectement 100% du capital et des droits de vote d'Etna French Bidco) conformément à des contrats d'apport en nature conclus le 21 février 2025 (cf. section 1.3.5 de la note d'information de l'initiateur). Les actions ainsi apportées ont ensuite fait l'objet (le même jour) d'apports en nature successifs à des entités contrôlant directement ou indirectement Etna French Bidco, jusqu'à être apportées en intégralité, en date du 21 février 2025, à Etna French Bidco.

⁴ Dont (i) 1 013 232 actions autodétenues par la société, représentant 1,11% de son capital, assimilées aux actions détenues par l'initiateur en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 2° du code de commerce, et (ii) 67 258 actions gratuites détenues par assimilation en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 4° du code de commerce qui sont encore soumises à une période de conservation. Il est en effet rappelé que l'initiateur a proposé aux détenteurs d'actions gratuites de conclure un contrat de liquidité afin de leur permettre de bénéficier d'une liquidité en numéraire à des conditions cohérentes avec le prix d'offre (cf. notamment § 2.4 de la note d'information de l'initiateur et D&I 225C0288 du 11 février 2025). Ces contrats ont été conclus le 21 février 2025.

⁵ Sur la base d'un capital composé de 91 670 286 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.